

PLAQUES DE BAUDRIER DES ADMINISTRATIONS FORESTIÈRES FRANÇAISES

DE 1827 À 1848

Réalisation de R. Bacchetta, J.C. Chausse, Y. Gouchet.

Illustrations de P. Berthelot.

Remerciements à B. Joly, M. de Banizette, au groupe Histrafor ainsi qu'au Musée de la Chasse et de la Nature de Paris pour les photos des baudriers du XVIIIe.

25.2.2024

Mise à jour du 11/3/2026

LES PLAQUES DE BAUDRIER SOUS LOUIS-PHILIPPE 1830 - 1848



N° 1



N° 2



N° 3



N° 4



N° 5

Sous Louis-Philippe, il est important de bien différencier les plaques de l'Administration des Forêts (N°1 et N°2) de celles des Forêts de la Couronne (N°3) ou du Domaine personnel de Louis-Philippe (N°4 et N°5).

Les plaques de l'Administration des Forêts sont celles de la Restauration. Souvent elles ne présentent pas un bel aspect car elles ont subi des mutilations plus ou moins marquées.

Les plaques des Forêts de la Couronne et celles du Domaine personnel de Louis-Philippe sont, elles, nouvelles.



Les modifications apportées aux plaques de la Restauration consistent à supprimer les fleurs de lys, symbole de l'ancienne royauté, soit par martelage soit par limage.

Quelquefois, la fleur de lys surmontant la couronne est aussi supprimée, (voir la vue précédente).

Le roi Louis-Philippe ne tient plus son pouvoir de Dieu mais du peuple français ... il est Roi des Français et non plus Roi de France.

FORÊTS D'ETABLISSEMENTS PUBLICS



Outre les forêts de l'Etat et celles des collectivités locales l'Administration des Forêts a en charge celles des établissements publics.

Moins nombreuses, moins étendues elles sont assimilées aux forêts communales.

Elles sont généralement gardées par un garde forestier communal de l'Administration. En 2026 on a trouvé une plaque spécifique de garde affecté à un établissement public, les Hospices Civils de Beauvais.

Sur les plaques des gardes des propriétés privées un nouveau symbole apparaît : le coq issu de la période révolutionnaire.
L'absence de production de nouvelles plaques de baudrier a conduit parfois à utiliser les plaques privées pour les gardes communaux.

